



***SUIVI DES POPULATIONS DE CUIVRE DES MARAIS (LYCAENA  
DISPAR) SUR LE SITE NATURA 2000 DORE ET AFFLUENTS  
FR8301091***

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE  
(ARTICLE L 2123-1 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE)**

**CAHIER DES CLAUSES  
TECHNIQUES PARTICULIERES**

***29 mai 2019***

**Le présent cahier des clauses Techniques particulières comporte 3 pages**

## Article 1 – CONTEXTE

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Dore et affluents » FR 8301091 prévoit la réalisation de différentes actions dont le suivi scientifique du site. En 2019, le Parc naturel régional Livradois-Forez, structure porteuse de l'animation du document d'objectifs, s'appuiera sur un prestataire pour réaliser le suivi des populations de cuivré des marais (*Lycaena dispar*) présentes sur le site Natura 2000 Dore et affluents.

## Article 2 – DESCRIPTION DE LA PRESTATION

### 2-1 Lieu de la prestation

Le site Natura 2000 « Dore et affluents » n° FR 8301091 se situe sur le bassin versant de la Dore entre Ambert et Thiers (département du Puy de Dôme).

### 2-2 Objectifs

L'étude qui sera réalisée en 2019 a pour objectif principal de suivre des secteurs où la présence de l'espèce a été confirmée en 2014 dans le cadre du plan biodiversité du Parc.

Les inventaires devront permettre de définir l'absence ou la présence de l'espèce sur ces secteurs ainsi que l'état de conservation des populations.

### 2-3 Résultats attendus

Pour le suivi 2019, le prestataire retenu devra, en se basant sur l'étude lépidoptères 2014 et sur les secteurs identifiés :

- Rechercher la présence du cuivré des marais sur les 3 secteurs identifiés en 2014 ;
- Définir l'état de conservation et l'évolution des populations identifiées ;
- Définir l'état des habitats de l'espèce sur chaque station ;
- Identifier les principaux problèmes de gestion ;
- Proposer des mesures de gestion en fonction des problématiques identifiées.

### 2-4 Données fournies

Le Parc naturel régional Livradois - Forez s'engage à fournir au prestataire :

- Le document d'objectifs du site Natura 2000 ;
- La cartographie des habitats du site Natura 2000 ;
- Une carte de localisation des secteurs où sa présence a été observée en 2014 ;

## Article 3 – RENDU ET ENGAGEMENTS

Le prestataire assurera son intervention conformément au programme prévisionnel ci-dessus.

Il remettra un rapport détaillé constituant le bilan technique et financier de son intervention au Parc **au plus tard le 15 novembre 2019**. Le rapport d'étude comportera :

- une présentation de la méthode utilisée et des résultats obtenus ;
- une compilation des fiches terrain ;
- une cartographie des secteurs étudiés ;
- une analyse sur l'état de conservation des populations, sur l'état des habitats de l'espèce et sur les problèmes de gestion identifiés ;
- un résumé d'une page de la démarche devant figurer en 4<sup>ème</sup> de couverture.

Le rapport d'étude correspondant à cette mission sera fourni en trois exemplaires papier couleur, dont un reproductible, et une version informatique sur CD Rom (version modifiable et PDF, image en format jpeg). Pour la partie cartographique les couches SIG devront être au format ShapeFile (.shp).

Le logo des financeurs (\*) figurera sur la première de couverture, ainsi que le logo du Parc naturel régional Livradois – Forez qui sera mentionné en tant que maître d'ouvrage.

Obligations concernant les données et l'étude :

- les données espèces collectées seront à intégrer à la base de données du Parc (SICEN) et seront publiques ;
- les photographies illustrant le rapport de suivi pourront être exploitées par le Parc dans le cadre d'une utilisation non commerciale, en mentionnant l'auteur de l'image ;
- le prestataire s'engage à mentionner le Parc comme maître d'ouvrage des études dans toute communication interne ou externe.
- le Parc s'engage à mentionner le prestataire dans toutes les publications tirées des études ou des données cartographiques.

---

**(\*) Logos des financeurs de l'opération devant figurer sur les rapports et bilan :**

